

Compte-rendu synthétique de la deuxième séance du séminaire de recherche « culture et territoires en Ile-de-France » du 23 novembre 2004 –thème de la séance « Pratiques et désirs de culture en Ile-de-France ».

Lieu de déroulement : Bibliothèque Nationale de France, à Paris.

En ouverture du séminaire¹, **Pierre Oudart**, chef du service du développement et de l'action territoriale à la D.R.A.C. d'Ile-de-France, rappelle les étapes de la réflexion qui ont permis d'aboutir à la proposition de ce séminaire ayant pour objectif l'élaboration d'un programme de recherche. Trois séances ont ainsi été définies, précédant la rédaction d'un appel à projet de recherches :

- la première séance a permis de poser le cadre théorique et méthodologique du processus et les bases du dialogue et des échanges avec les acteurs et les collectivités en confrontant notamment les modes de représentation du territoire régional issues des différentes disciplines des sciences humaines
- la seconde séance d'aujourd'hui est donc consacrée aux pratiques culturelles en Ile-de-France ,
- la troisième journée abordera les questions relatives à l'économie culturelle en Ile-de-France.

Ce sont bien des journées de dialogues, d'échanges, de réflexion et non de communication de la part de l'État.

Le thème de la présente journée, *pratiques et désirs de culture en Ile-de-France* a été choisi à partir des questions qui apparaissent dans la relation avec les collectivités territoriales et le constat que personne n'est au clair sur ce que font et ce que souhaitent les populations en matière de culture, où les gens vont lorsqu'ils sortent, quelles sont leurs attentes et leurs demandes. Il y a deux ans, Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin de l'agence *Tertius*, avaient réalisé une étude pour le SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines portant notamment sur ces questions, d'où est venue l'idée qu'il est peut-être bon de réfléchir à « ce qu'on sait et ce qu'on ne sait pas » des populations en matière de culture. Sachant qu'au premier séminaire, les interrogations ont porté sur les représentations mentales de la région Ile-de-France : comment ces représentations, notamment géographiques, induisent un certain discours, certaines actions ? et qu'est-ce qui changerait si on modifiait les représentations de la région ?

Aujourd'hui donc *pratiques et désirs de culture en Ile-de-France*. Comment cette journée a-t-elle été construite ?

Le matin, tout d'abord, il s'agira de faire le point sur ce qu'on sait :

¹ Voir en annexe le programme du séminaire

- à partir des travaux du DEPS (Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la Culture) conduits par Olivier Donnat, nous avons demandé une extension régionale sur l'Ile-de-France ; cette extension a été réalisée dans le cadre d'une étude nationale sur la vie culturelle et sportive par l'INSEE régional, avec le soutien de la D.R.A.C. de la DRJS (Direction régionale de la Jeunesse et des Sports) d'Ile-de-France et avec la collaboration de l'IAURIF (Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Ile-de-France). Cela constitue donc une première base de résultats qui vont être présentés par Christel Collin et Olivier Donnat,

Ensuite, ce qu'on ne sait pas :

- dans le cadre d'une table-ronde, parole sera donnée aux interlocuteurs de la D.R.A.C. et à des collectivités territoriales qui ont exprimé le souhait d'en savoir davantage et qui ont réalisé ou fait réaliser des études sur les publics ou la population de leur territoire.

Des temps réguliers d'échange auront lieu avec la salle.

L'après-midi, deux interventions

- l'une sur les pratiques cinématographiques en Ile-de-France avec Caroline Jeanneau du service des Études du Centre National de la Cinématographie
- l'autre sur les pratiques musicales en Essonne avec Thierry Blouet de l'ADIAM 91 (Association départementale d'informations et d'actions musicales et chorégraphiques en Essonne).

Pourquoi cinéma et musique ? Parce que ce sont les deux secteurs les plus structurés sur le territoire aujourd'hui, ceux sur lesquels nous savons le plus de choses. A contrario, si on devait aborder les pratiques théâtrales en Ile-de-France, les résultats seraient très aléatoires compte tenu de l'absence quasi totale de données dans ce domaine.

Ensuite, débat de synthèse et conclusion par André Bruston qui préside le programme « cultures, villes et dynamiques sociales ».

Claude Rouot, chargée de mission à la Mission Recherche et Technologie du Ministère de la Culture et de la Communication souligne tout l'intérêt qu'il y a de conjuguer en dehors des hiérarchisations, un travail à plusieurs échelles : nationale et régionale, en attendant la mise en œuvre qui est prévue de la dimension interrégionale de ces questionnements. Le cadre de ce séminaire organisée par la D.R.A.C. d'Ile-de-France crée une situation propice à l'élaboration de problématiques pertinentes qui se trouve élargies presque naturellement aux questions économiques. Celles-ci, il faut le reconnaître, avaient jusqu'ici, peu été

abordées, dans les programmes interministériels de recherche socio-anthropologiques, qui viennent d'être mentionnés.

Michelle Sustrac, chargée de mission au PUCA (Plan Urbanisme, Construction, Architecture), précise que la ville, les territoires, l'aménagement, ont été présents comme objets de recherche autant au Plan urbain qu'au Plan Construction et Architecture, avant leur fusion en 1998 pour donner le PUCA.

Le mot de culture est arrivé il y a une dizaine d'années, en constatant que les espaces dans lesquels vivaient les gens étaient pétris de mémoire et de patrimoine ; il semblait alors important de voir comment les habitants vivaient les espaces, et donc de s'intéresser à leurs pratiques culturelles, non pas au sens de la fréquentation des équipements culturels, mais au sens d'une culture de la ville, d'un savoir-être ensemble dans la ville. Dans les années 90, cette thématique a été abordée d'un triple point de vue , travaillant trois dimensions :

- Les dimensions sensibles de la ville –les travaux de Pierre Sansot notamment ayant ouvert la voie, – pour parler de cet espace matériel et sensoriel qu'est la ville – d'où les rapprochements entre architecture, paysage, design et disciplines de l'art, et donc la rencontre avec des artistes,
- Les politiques de la ville, et l'évaluation de leurs impacts sur la vie sociale et la requalification urbaine .L'on s'apercevait que chaque fois que des artistes, ou des actions artistiques étaient là au cœur de la ville, s'opéraient des formes de médiations, de facilitation de la parole, et donc de l'action, d'une part entre les acteurs politiques, techniciens, praticiens, et les divers intervenants sociaux et d'autre part entre eux et les habitants. Par conséquent, il fallait s'attacher à comprendre la place de l'artiste dans la cité, quand elle s'inscrit dans une démarche de fond et dans la longue durée, et à l'autoriser, en en faisant l'un des lecteurs de la ville et l'un de ses acteurs authentiques.
- L'émergence de la dimension prégnante de l'image des villes et des récits urbains avec l'apparition de la préoccupation de la mise en valeur des centres-villes, du patrimoine architectural, des grands équipements culturels, mais également du développement de l'événementiel au travers des festivals ou de l'ouverture des espaces publics urbains aux manifestations éphémères et au détournement des pratiques ordinaires..... Prises de conscience des potentialités nouvelles des villes ,où la culture peut jouer un rôle déterminant dans le développement et dont de grands élus s'emparent pour « réparer » et effacer les traces d'une crise économique qui affecte le territoire.

Le PUCA a fait également le constat de la nécessaire interdisciplinarité pour avancer sur ces questions, d'où la participation au programme interministériel

« cultures, villes, et dynamiques sociales ».

Si l'on évoque l'ensemble des programmes du PUCA, ils se regroupent dans trois pôles:

1. la ville pour tous
2. organisation des territoires
3. concevoir, construire, habiter.

A travers ces 3 pôles, il y a sans doute des recherches et références qui pourraient alimenter la problématique propre à l'Ile-de-France, et éclairer les questions posées ici –(par exemple, le programme « mobilités et territoires », également le programme plus ancien « du faubourg à la ville », mais d'autres encore seraient à revisiter).

Christel Collin, chargée d'étude à l'INSEE Ile-de-France, présente les résultats de l'enquête « participation à la vie culturelle et sportive en Ile-de-France » publiés en juin 2004².

Cette enquête s'insère dans les enquêtes permanentes sur les conditions de vie (dite EPCV). Elles sont réalisées trois fois par an et comprennent une partie fixe avec un ensemble d'indicateurs sociaux, et une partie variable sur un thème différent. En mai 2003, l'enquête, qui a un caractère national, a concerné les pratiques culturelles et sportives et a donc bénéficié d'une extension régionale à la demande de la D.R.A.C. d'Ile-de-France.

3000 logements ont été échantillonnés en Ile-de-France. Dans chaque ménage, une personne de 15 ans ou plus, tirée au sort, a été interrogée. Il y a eu 1800 répondants, donc un taux plutôt intéressant de 60 % de réponses.

Les thèmes abordés dans l'enquête :

- les rapports aux médias, TV, radios, presse...
- les pratiques culturelles : lecture, écoute musicale, sorties, pratiques en amateur,
- les pratiques sportives des ménages.

L'intérêt de l'étude réside dans la possibilité de faire un lien entre pratiques sportives et culturelles.

Quelques résultats chiffrés :

² Lettre d'information *INSEE Ile-de-France à la page* n°237, juin 2004 – www.insee.fr/ile-de-france

- les Franciliens vont globalement plus au spectacle que les provinciaux ; par exemple, 65% des franciliens déclarent être allés au cinéma (au moins une fois au cours des douze derniers mois), contre 50 % pour les autres régions
- l'écart le plus sensible est observé au niveau du théâtre... pratiquement le double,
- pour les musées, l'écart est également très sensible.

En masse, 6,5 millions de franciliens déclarent avoir pratiqué une activité culturelle et sportive, ce qui correspond à une proportion comparable aux provinciaux.

Les sports les plus prisés dans la région sont le roller, la natation, pratiqués tendanciellement par les plus jeunes et les plus diplômés... les autres sports les plus pratiqués, le ski, la voile, le tennis, le golf, le sont le plus souvent en dehors de la région, durant les vacances...

La possibilité de croiser les données, sport et culture, permet d'observer que les franciliens cumulent davantage les pratiques culturelles et les pratiques sportives. La coupure est plutôt entre les personnes qui n'ont pas de pratiques et les autres, plutôt qu'entre « sportifs » et « cultureux ». Observation confirmée par l'étude récente de Clara Müller³ « Sport et culture marchent de concert ».

Quelques observations complémentaires :

- être jeune favorise le cumul de l'activité sportive et culturelle,
- les pratiques culturelles et sportives augmentent avec le niveau de vie,
- et sont particulièrement intenses pour les diplômés,
- et les catégories sociales les plus aisées.

Par contre, si on gomme les caractéristiques socio-démographiques, les distinctions Ile-de-France/province vont disparaître et même les rapports s'inversent. Par exemple, si on prend un homme de 35 ans d'Ile-de-France, dans les revenus modestes..., il aura 35 % de probabilité d'aller au cinéma, alors qu'un homme au même profil, habitant en région en aura 42 %.

A l'intérieur même de l'Ile-de-France, une distinction a été faite entre Paris, Petite Couronne, Grande Couronne à partir de quelques grands indicateurs :

- les écarts sont encore plus nets entre Parisiens et autres habitants de l'Ile-de-France, à la fois sur les pratiques culturelles et les pratiques sportives.

³ étude de novembre 2004, à voir sur le site du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

L'enquête ne permet pas d'analyser davantage les pratiques selon le lieu d'habitation en Ile-de-France en raison du trop faible échantillon.

Par contre, on peut comparer le comportement des Parisiens au comportement des habitants de grandes unités urbaines du reste de la France et dans ce cas, les comportements des Parisiens se rapprocheraient plus du comportement des habitants des grandes agglomérations.

Pierre Oudart indique que les résultats d'une enquête de ce type, aussi générale, semble conforter l'opinion commune selon laquelle l'Île-de-France est bien dotée culturellement, que le territoire francilien est suffisamment aménagé et qu'il conviendrait seulement, au niveau national, de veiller à ce que les autres régions « rattrapent » leur retard. C'est une vision datée de la question de l'aménagement culturel du territoire. Une analyse plus fine montre d'autres éléments, par exemple :
- pour les pratiques amateurs, il apparaît qu'il n'est pas plus facile en Ile-de-France que dans d'autres régions d'avoir une pratique artistique personnelle.

D'où la présente journée, car si l'on faisait des « zooms » territoriaux de plus en plus fins sur ces sujets, il n'est pas certain que l'on disposerait des indicateurs adéquats pour (re)définir des politiques culturelles. Il s'agit donc d'aller vers une reformulation des questions pour ne pas aboutir aux mêmes types de réponses insatisfaisantes pour l'aménagement culturel du territoire francilien que l'on obtient à partir d'une extension régionale d'une enquête nationale, qui, par ailleurs, a montré toute son utilité et sa pertinence.

Olivier Donnat pour le DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication, souligne que l'EPCV (enquête permanente sur les conditions de vie des Français) était censée prendre le relais des enquêtes sur les pratiques culturelles des Français. Les résultats de cette étude, pour ceux qui ont lu les travaux de Pierre Bourdieu, confirment des observations établies depuis longtemps et peuvent paraître répétitifs et même un peu lassants. Pourtant, il est nécessaire de les répéter tant les professionnels semblent les oublier.

Quatre points essentiels apparaissent de son point de vue :

1 • **la logique du cumul est dominante.** On le savait pour les équipements culturels et c'est vrai de tous les rapports à la culture : ceux qui regardent Arte sont aussi ceux qui fréquentent l'offre culturelle... Mais, on le retrouve aussi sur le sport et finalement sur l'ensemble des usages du temps libre.

Pour le groupe social concerné, la seule activité qui échappe à cette logique du cumul, c'est la télévision. Les personnes le constituant regardent la télévision de

une à deux heures de moins par jour et ils dorment moins. Il y a donc une réelle concurrence sur le temps libre. Les consommateurs sont amenés à faire des arbitrages culturels et économiques : il n'y a pas un budget culturel autonome.

2 • La variable discriminante permanente pour la fréquentation des équipements culturels, **c'est le niveau de diplôme**. Non seulement cette tendance se confirme, mais elle se renforce... Toutes les notions en termes de *capital culturel* continuent d'être pertinentes,

...La place des habitués et des forts pratiquants est toujours aussi importante dans les fréquentations des équipements culturels ; même si 60 % des franciliens sont allés une ou deux fois au cinéma par exemple, il reste que l'essentiel des fréquentations est le fait des habitués,

3 • la féminisation des pratiques culturelles : les femmes s'investissent plus dans la culture (par contre, c'est différent pour le sport). Il s'agit d'un phénomène peu mis en évidence, alors qu'en 1980, les différences entre homme et femme étaient peu sensibles.

Les pratiques amateurs sont essentiellement féminines et la fréquentation des équipements culturels est plus féminine : si on prend le pourcentage de femmes dans le public de la culture, il est entre 50 et 60%, voire plus dans les bibliothèques parce que les femmes sont aussi plus souvent les mères qui accompagnent leurs enfants dans ces lieux.

En France, on reste très focalisé sur les questions de démocratisation, et donc même ceux qui pensent que les chiffres disent n'importe quoi, sont quand même dans cette problématique-là : conséquence, on n'a pas pris à sa mesure cet autre phénomène de transformation qu'est la féminisation des publics de la culture. Elle est dûe

- à l'effet mécanique de la scolarisation : la démocratisation scolaire a profité essentiellement aux femmes (qui réussissent mieux à l'école et l'université que les hommes). Et dans la mesure où on observe une relation étroite avec le niveau de diplôme, il y a un effet mécanique,

- à la féminisation de la médiation de la culture : dans les cours de médiation culturelle, le public est à 75/80 % féminin.

4 • Les franciliens ont des taux de pratiques supérieurs aux provinciaux par effet de structure, parce qu'ils ont un profil socio-démographique particulier. Ce constat, qui repose sur les résultats des études statistiques présentées précédemment, peut être interprété au moins de deux manières :

- dire qu'il s'agit d'un succès de l'aménagement culturel du territoire : les « provinciaux » ont rattrapé leur retard et nous avons ainsi mis fin à ce « mot hideux de province » comme le disait Malraux dans les années 60,

- à l'inverse, on peut dire qu'il n'y a aucun effet d'offre : que la région parisienne soit beaucoup mieux équipée n'a pas d'effet sur la pratique ou la non-pratique.

La deuxième interprétation semble la bonne, car si on prend un autre indicateur qui n'est pas le fait d'avoir fait ou de ne pas faire, mais le nombre de fois « que l'on a fait », on constate qu'une politique d'offre et notamment la qualité et la diversité de l'offre culturelle, n'a pas vraiment un effet sur le « faire ou de ne pas faire », mais a un effet sur le rythme de fréquentation (cf. une étude du CREDOC - centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). On raisonnerait sur le nombre de fois où les gens sont allés au théâtre ou au cinéma, on trouverait vraisemblablement un effet propre à la région parisienne et à Paris tout particulièrement, lié à la diversité et à la qualité de l'offre culturelle. Autrement dit, les gens qui ne vont pas au théâtre, au cinéma, à un spectacle de danse, ce n'est pas fondamentalement parce qu'il n'existe pas d'équipements dans leurs villes, par contre lorsqu'il existe des équipements et qu'ils ont une programmation diversifiée, cela peut inciter les gens qui y vont un petit peu à y aller plus régulièrement. Donc, les effets de la politique culturelle s'observent sur le rythme de fréquentation des pratiquants plutôt que sur la fréquentation même de ceux qui ne pratiquent pas.

Olivier Donnat, ensuite, livre son point de vue personnel sur les approches territoriales des pratiques culturelles comme cela lui a été demandé.

- Il souligne que le grand danger est de vouloir reproduire au niveau territorial ce qui a été produit au niveau national : il s'agirait de refaire alors, à tous les échelons du territoire, la région, puis le département, la ville, puis le quartier, l'habitat, donc d'aller toujours plus fin... et c'est effectivement un puits sans fond.

La question n'est pas de reproduire les enquêtes réalisées à l'échelon au-dessus, mais de faire émerger des problématiques propres à un territoire et qui ne sont pas forcément les mêmes d'un territoire à l'autre. Par exemple, un travail avec les Scènes nationales avait été initié et tout le monde voulait des études de fréquentation. Mais dès que l'on entrait dans les détails, les questions que les responsables se posaient n'avaient rien à voir les unes avec les autres. Chacun, en fonction de l'histoire du territoire, du public concerné, avait des problématiques de politique culturelle, donc des problématiques d'étude différentes. Il s'agit donc de faire émerger des problématiques propres qui permettent de dégager ses propres études en rapport avec les questions posées dans un territoire donné.

- Le second point concerne sa conviction que la production de chiffres reste une priorité. Tout le monde parle de connaître ses publics, mais pourtant cette bonne

volonté a du mal à entrer dans la réalité et cela reste souvent une pure rhétorique. Par conséquent, une sensibilisation reste à faire sur la nécessité de connaître ses publics, les flux de fréquentation, etc. Même les grands équipements de spectacle vivant ne sont pas capables d'avoir une idée précise de leur fréquentation, par exemple de différencier les gratuits et les payants. Cela renvoie aussi à des vraies résistances que l'on pourrait analyser (en particulier dans le secteur subventionné). Les personnes en charge des politiques de publics doivent avoir une vraie connaissance statistique du public et savoir manier les outils du marketing. En effet, si la culture est soumise à la concurrence des autres domaines, comme il a été constaté précédemment, qui, eux, utilisent largement le marketing, il n'y a pas le choix, sauf à accepter une poursuite de tendance qui est, le plus souvent, à la baisse. Cela veut dire donc qu'il y a à sensibiliser aux chiffres et à aller vers l'harmonisation des données. Le séminaire mis en place pendant deux ans avec les grands établissements parisiens qui a débouché sur une publication⁴ avait cet objectif d'harmonisation et correspondait à un vrai besoin de mise en commun des résultats et des réflexions des grands établissements publics, d'autant que ceux-ci disposent souvent de services d'études en interne.

Cela ne veut pas dire nécessairement qu'il faut lancer de grandes études de fréquentations, mais surtout mieux utiliser les données existantes, mutualiser les moyens, essayer de s'appuyer sur des dispositifs d'enquêtes qui ne concernent pas nécessairement la culture, mais qui peuvent fournir des données pour comprendre les pratiques.

Par exemple dans le domaine de la mobilité géographique, la SNCF dispose d'études qui n'ont jamais été utilisées d'un point de vue culturel. La question de la mobilité interne à l'Ile-de-France est un des thèmes obligés de réflexion territoriale en Ile-de-France. Les questions des horaires, du rapport au temps sont également intéressantes.

Seconde piste d'étude, les effets des contextes résidentiels – le dernier livre d'Éric Maurin⁵ sur les inégalités territoriales montrent que ces effets de contexte sont de plus en plus importants. L'auteur évoque les enjeux éducatifs, mais il est possible de faire l'analogie avec le culturel. Toutes ces problématiques militent pour des études de terrain, mais très ciblées, sur des territoires, et éventuellement dans une

⁴ Ss la dir. d'Olivier DONNAT et Sylvie OCTOBRE : *les publics des équipements culturels – méthodes et résultats d'enquête*, travaux du séminaire *Pratiques culturelles et publics de la culture 1999-2000*, coll. Les travaux du DEP, Ministère de la Culture et de la Communication, juin 2001.

⁵ Eric MAURIN : *le ghetto français – enquête sur le séparatisme social*, coll. La république des idées, Seuil, octobre 2004.

perspective comparative : avec une même problématique de territoire, prendre trois ou quatre terrains, *a priori* contrastés, pour analyser comment cela se passe.

Débat avec la salle

- La question des indicateurs est posée pour pouvoir caractériser et analyser tel ou tel territoire, voire pour comprendre les logiques de pratiques culturelles. Y-a-t-il d'autres indicateurs que les indicateurs de l'INSEE habituels ?

Olivier Donnat indique qu'au niveau territorial, on dispose d'une typologie extrêmement fine mise au point par Nicole Tabard, dite typologie sociodémographique des quartiers qui peut être utilisée comparativement sur plusieurs villes pour qualifier les habitants. Par exemple, pour étudier les usages du temps libre, on prend la proportion de maisons individuelles avec jardin. On sait que, toute chose égale par ailleurs, on sort beaucoup à Paris parce qu'on n'est pas bien chez soi : les logements sont petits et on va davantage au restaurant parce qu'il n'est pas commode de recevoir au domicile. La personne qui déménage dans un pavillon avec jardin, va modifier ses pratiques culturelles, va passer plus du temps en famille... L'habitat en lui-même et ses caractéristiques matérielles ont un impact sur le rapport à la culture.

Jean-Cédric Delvainquière indique qu'au Ministère de la Culture et de la Communication, il y a la préoccupation d'avancer vers une harmonisation des indicateurs d'une région à l'autre, par une démarche qui devrait se concrétiser dans la seconde moitié de l'année 2005, avec un certain nombre de D.R.A.C. pour faire émerger ces problématiques en vue de réfléchir à la production d'indicateurs, d'abord quantitatifs et qui soient véritablement utiles pour l'aide au pilotage des services déconcentrés du ministère.

Et le deuxième temps de cette réflexion, concerne le dialogue à instaurer avec les collectivités territoriales sur ces questions, y compris pour aller vers des recherches, plus qualitatives, qui pourront faire l'objet donc d'appel à recherches.

André Bruston, à propos de la production des données statistiques et de leurs usages, prend l'exemple d'un débat ayant eu lieu à propos des nouvelles modalités du recensement de la population : d'un côté les statisticiens avaient la profonde conviction que descendre la statistique à des niveaux infra-territoriaux n'avait pas de sens, de l'autre des responsables des collectivités locales faisaient pression pour aller au plus fin possible, jusqu'à l'immeuble. Il a fallu expliquer qu'il y avait un écart décisif entre la volonté de connaissance statistique qui consiste à se placer d'un point de vue où les chiffres auront, non pas une vérité en eux-mêmes, mais

seront un outil de travail, et puis la nature même de la connaissance fine sur le terrain qui, elle, renvoie à du réel constatable et par conséquent à un autre outil, d'une autre nature. On change de nature dans l'outil lui-même. Donc, lorsque l'on dit *indicateur* au niveau local, soyons méfiants et constatons qu'il y a une demande de savoirs et de connaissances qui correspond à des éléments qui pourraient avoir un caractère d'indicateurs, et un grand nombre d'éléments qui, en réalité, renvoie à toute autre dynamique pour laquelle les indicateurs ne serviraient à rien.

- Une question est posée concernant les données relatives à l'accessibilité des personnes handicapées aux équipements culturels.

Pierre Oudart confirme qu'il s'agit bien d'une préoccupation de la D.R.A.C. d'Ile-de-France et d'un certain nombre d'autres partenaires. De manière à rassembler toutes les données sur ces questions, sur les initiatives prises, un état des lieux a été confié à une association spécialisée qui devrait être remis au 1^{er} trimestre 2005. Cet état des lieux permettra d'émettre des préconisations en bonne connaissance de cause et en relation avec les collectivités et les établissements demandeurs.

Renaud Epstein, sociologue et membre du groupe de pilotage de ce séminaire, observe que la statistique, est une activité conventionnelle : on établit des conventions et dans le cadre de ces conventions, on construit des catégories d'analyses, des grilles d'analyse qui ne sont pas neutres et tout l'enjeu de la recherche, c'est d'interroger ces grilles, ces catégories d'analyse. Et notamment, lorsque sont montrés la permanence, le renforcement des inégalités de capital culturel ou des phénomènes de distinction au niveau national, en parallèle, il est intéressant, de regarder les choses différemment, comme cela vient d'être fait par Bernard Lahire⁶ qui lit autrement la stratification des pratiques.

A propos des grilles de l'analyse territoriale, et de l'enjeu de l'analyse territoriale - qui n'est pas la localisation des analyses nationales, comme le dit Olivier Donnat -, c'est peut être le moyen de reformuler les questionnements. Est-ce qu'en matière culturelle, le territoire est seulement un espace de projection des différences sociales, qui n'est qu'un effet de structure comme on l'a vu pour les différences de pratiques entre franciliens et provinciaux ? Peut-on se poser la question autrement ? Est-ce que le territoire, ce n'est pas un *input* en soi ? est-ce que le territoire, c'est un pur écran sur lequel se projettent les différences sociales ou bien est-ce un théâtre, une scène sur laquelle se recomposent ces différenciations ? Dans d'autre domaine

⁶ Bernard Lahire : *la culture des individus : dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2004.

que le culturel, cette hypothèse a été étayée. Le problème est que si ce n'est pas l'offre culturelle qui produit les différences, est-ce qu'il y a une différence et qu'est-ce qui produit la différence ? Comme on peut en faire l'hypothèse, ce sont d'autres éléments qui font que le territoire entre en ligne de compte dans la différenciation, comme par exemple la mobilité, alors d'autres pistes sont ouvertes pour les politiques culturelles et à la limite, on pourrait avancer qu'une vraie politique culturelle relève plus du ministère de l'équipement si l'on considère que la mobilité est l'élément déterminant de la distinction... en poussant le raisonnement jusqu'au bout !

Pour finir, plus que la question des indicateurs, il s'agit ici d'identifier les lignes d'interrogations qui permettront de dépasser et même d'approfondir les constats répétitifs présentés par Olivier Donnat.

Michelle Sustrac observe que l'on qualifie les habitants, mais comment peut-on qualifier les territoires ? Est-ce que les données existent et si oui, pourquoi ne pas les avoir utilisées dans l'enquête INSEE ?

Christel Collin indique qu'en effet dans la partie fixe de l'enquête, des indicateurs sociaux ont été pris en compte, notamment les indicateurs de logement ; il s'agit là d'une première approche qui dépend aussi des moyens et du temps dont on dispose pour approfondir l'analyse.

Pierre Oudart précise que ces questions sont apparues lors de la réception de l'étude et compte tenu de la nature de la composition de l'échantillon, la volonté d'aller au plus fin se heurterait aux règles relatives à l'exploitation des données et donc à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

- A une question relative au coût d'accès à la culture qui peut être un obstacle pour nombre de personnes, Olivier Donnat indique que la question peut être abordée par le biais du revenu des ménages : on constate des écarts dans l'accès aux pratiques en fonction du revenu, mais les écarts sont moins importants qu'en terme de diplômes. Autrement dit, si les gens ne pratiquent pas, ce n'est pas globalement pour des questions de coût. Cela peut être un frein, mais pas un obstacle. Par contre, le coût peut être un frein au cumul des pratiques.

Table-ronde animée par ~~Erreur! Source du renvoi introuvable.~~, consultant à l'agence Tertius, avec

- **Isabelle Frontier-Colin** directrice des affaires culturelles de Montmorency et chargée de mission pour la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency,

- **Jean-François Burgos**, maire-adjoint à la culture de Gennevilliers et vice-président de la FNCC,

- **Pierre-Marie Cuny**, directeur des affaires culturelles au Conseil Général de Seine-et-Marne,

- **Vincent Lalanne**, directeur de l'Agence Culturelle et Technique de l'Essonne, avec la participation de **Renaud Epstein** et **Pierre Oudart**.

Claude Paquin rappelle la problématique de cette table-ronde : il s'agit d'examiner, avec des représentants de différentes collectivités territoriales d'Ile-de-France, comment ces collectivités se posent la question de la connaissance des pratiques culturelles sur leur territoire ? Dans quel ensemble d'interrogations le font-elles et à partir de quel dispositif d'étude ou autre ?

Jean-François Burgos, présente les différentes caractéristiques de Gennevilliers, historiques, géographiques, sociodémographiques – notamment 63 % de logements sociaux dans la commune -. Il souligne que l'histoire culturelle de Gennevilliers débute dès 1936 par le mouvement associatif en forme de laboratoire du développement culturel avant la lettre. C'est dans les années 50 que vont apparaître les principaux équipements culturels. Aujourd'hui, pour 43 000 habitants, la ville dispose d'un centre dramatique national, d'une école nationale de musique, une bibliothèque avec deux annexes, une école des beaux-arts et une galerie d'art contemporain, un cinéma « municipalo-associatif », une scène de musiques actuelles « le tamanoir », et une maison du développement culturel récemment ouverte.

J.F. Burgos souligne le paradoxe d'une ville avec une population relativement modeste (la moitié des ménages est exempte d'impôt) et avec une capacité de ressources d'une ville de 150 000 habitants.

Pour l' élu à la culture, arrivant sur une ville qui a 70 ans de politique culturelle, la nécessité s'impose d'apporter un langage politique clair pour la culture sur la ville. Donc, début 2003, une démarche a été mise en œuvre pour ouvrir des perspectives en termes d'orientations de politique culturelle. Les enjeux et les orientations consistent à fournir aux professionnels et aux amateurs de la ville une lecture des ambitions culturelles souhaitées par la municipalité. A plus long terme, le souhait est que cette lecture soit permise aussi aux habitants eux-mêmes.

Après un long processus de concertation et de validation, le conseil municipal a voté à l'unanimité les orientations proposées, ce qui montre bien que les politiques, sur ces questions, sont dans un sentiment à la fois de confusion et de volonté d'avancer sur les politiques culturelles... après 70 ans d'expérience dans le domaine.

Ce qui est recherché, c'est « une nouvelle approche de développement culturel, fondée sur des principes d'élargissement et de croisement des publics pouvant être caractérisée par le développement de la médiation culturelle, l'idée rejoignant celles des *passseurs de la culture* ». Autrement dit, l'objectif, c'est l'accompagnement des projets culturels locaux.

L'analyse pointe des changements dans la sociologie des publics ou dans les pratiques culturelles et artistiques, notamment chez les jeunes, ainsi qu'une fragilisation du corps civique et la montée des communautarismes, tandis que l'audience des relais traditionnels, tels que les comités d'entreprise, les syndicats et les formations politiques, diminue. Ces différents phénomènes peuvent fragiliser les publics des institutions culturelles.

De plus, l'essor de Gennevilliers étant très lié au développement industriel de la fin du XIX^e siècle, début XX^e, la sociologie de la ville est essentiellement ouvrière, avec une dynamique sur la culture qui était portée par différents secteurs que l'on ne retrouve plus nécessairement aujourd'hui.

J.F. Burgos observe que le texte d'orientation auquel il vient de se référer, ressemble plus à une série de « pré-textes » et souligne une discordance avec une population ouvrière militante, assise en face d'un Vilar, d'un T.N.P., qui ne trouve plus son sens car les acteurs ne sont plus là. La ville connaît des changements profonds depuis deux décennies, avec des départs importants du secteur industriel, des évolutions du bâti et du niveau de services, dépendant bien entendu du prix du mètre carré.

L'ensemble de ses interrogations a amené à décider de la réalisation d'une étude portant sur les pratiques culturelles de la population afin d'en comprendre les mécanismes et les rouages.

Quelques projets d'accompagnements ont d'ores et déjà été mis en place : par exemple, il a été décidé avec un comité de quartier, en accord avec le C.D.N., que des habitants assisteraient au travail préalable de « montage » d'une pièce, dans ses différents aspects. Certains d'entre-eux sont allés à Avignon et ont pu suivre le

déroulement des représentations et leur préparation. Des freins ont pu ainsi être levés par un travail d'accompagnement et de médiation.

Face à la question de la parole de l'habitant vis à vis de la culture, il faut certainement ouvrir un nouveau cycle, celui de l'accompagnement des projets.

Claude Paquin - Qu'attendez-vous d'une étude des publics qui éviterait de redécouvrir ce que l'on sait déjà des logiques dominantes des pratiques culturelles ?

Jean-François Burgos indique qu'il y a un hiatus sur le territoire entre le fait que 90% de la culture est financé par les collectivités territoriales, tandis que les équipements culturels apparaissent comme fermés à la grande majorité de la population. D'où les interrogations à l'origine de l'étude : pourquoi les gens vont fréquenter un équipement, pourquoi ne vont-ils pas le fréquenter au niveau local ? Quelle mobilité y-a-t-il réellement ? Il semble que les habitants ne soient pas si mobiles que cela et qu'ils vont peu à « l'extérieur ». Donc la connaissance des publics et des pratiques doit permettre de trouver les moyens, les ressorts pour provoquer des passages entre équipements par exemple, entre pratiques... et faire en sorte que ceux qui considèrent que « ce n'est pas pour eux », puissent changer d'idée et s'ouvrir à ce qui est proposé.

Pour la Communauté d'agglomération de la Vallée de Montmorency, **Isabelle Frontier-Colin** présente une situation fort différente de la précédente. Géographiquement tout d'abord, la Communauté d'agglomération se trouve au Sud-Est du Val d'Oise, entre Cergy-Pontoise, Roissy et La Plaine-Saint-Denis et elle est née récemment d'une aubaine financière sans que le territoire corresponde à une réalité historique ou soit le fruit d'une coopération antérieure inter-villes... Ce sont donc 8 communes de 3000 à 20 000 habitants sans commune centre avec un habitat résidentiel de longue date et sans réserve foncière. La population est plus âgée que la moyenne du département, avec un niveau scolaire plutôt élevé, des revenus plutôt supérieurs aux territoires voisins. Donc une population socialement homogène, avec cependant des quartiers en politique de la ville dans trois communes. De tout temps, les élus se sont beaucoup plus préoccupés de favoriser un habitat résidentiel, ce qui veut dire une intercommunalité pauvre : la communauté d'agglomération est au 120^e rang du potentiel fiscal, mais au 2^e rang en matière de revenu fiscal des ménages.

Ce tableau montre que l'enjeu identitaire de cette intercommunalité (la CAVAM) est particulièrement fort.

En matière culturelle, l'approche privilégiée est pragmatique et si la compétence a été votée, aucun transfert n'a été décidé. La commande a été de mettre en réseau les

bibliothèques et que les écoles de musique, qui coûtent chers, puissent travailler ensemble. Deux groupes de travail ont été créés afin d'envisager ces mutualisations. Il reste que le territoire est « dramatiquement » sous-équipé, que la vie associative est dynamique et que les politiques culturelles communales sont plutôt disparates, très ancrées à l'échelon locale.

Du côté des publics, ils ne sont pas massivement présents dans les équipements. Par exemple, pour les bibliothèques où existent des indicateurs assez fiables, les fréquentations sont sous les normes, à part une médiathèque. Et à part une association qui milite pour l'ouverture d'un cinéma, la « demande » ne se manifeste pas réellement.

La politique culturelle de la CAVAM est donc en devenir et ne participe pas, en l'état des choses, au rayonnement de celle-ci, et les politiques culturelles des communes restent subordonnées aux orientations politiques communales et dépendent de leurs moyens.

Ce qui pose question aux élus, c'est le constat que les équipements culturels des villes limitrophes de la CAVAM, sont assez bien fréquentés, ce que montre l'observatoire mis en place par le département du Val d'Oise avec qui une collaboration étroite a été établie.

Devant le peu de connaissances des pratiques et des attentes des habitants en matière culturelle, une étude a donc été décidée en partant de trois « hypothèses » :

- 1^{ère} hypothèse : les habitants se satisfont d'aller chercher dans les communes avoisinantes et à Paris, l'offre culturelle qu'ils souhaitent,
- 2^e hypothèse : la population ne s'intéresse pas du tout aux pratiques culturelles,
- 3^e hypothèse : elle se satisfait de l'offre qu'elle a, et compte tenu de ce qu'elle sait des moyens des communes et de la Communauté d'agglomération, elle ne réclame pas davantage.

L'étude mise en œuvre se veut à la fois quantitative et qualitative et interrogera 800 personnes sur le territoire pour tenir compte des spécificités des communes.

Les objectifs en termes de pratiques :

- il s'agit de connaître les pratiques des habitants en intégrant les conditions quotidiennes de vie liées aux transports, aux mobilités pendulaires...
- la place du secteur associatif et particulièrement le poids des pratiques amateurs, y compris pour examiner le clivage entre amateurs et professionnels.

En terme d'attentes :

- étudier les localisations possibles des équipements, par exemple concernant les équipements de lecture publique, le choix entre un réseau d'équipements de voisinage ou équipements centraux,
- vérifier si des regroupements de services sont possibles et souhaitables tel que l'adossement d'un centre culturel, d'une bibliothèque ou d'une maison de la musique par exemple,
- identifier les freins et les motivations.

Enfin, connaître l'image que les habitants se font des équipements. Il s'agit ici de trouver des leviers pour contribuer à construire l'image de la CAVAM.

L'objectif final est de déboucher sur un diagnostic stratégique qui permettra de définir l'intérêt communautaire, et ainsi d'aider les élus à bâtir un programme pluriannuel élaboré avec les acteurs et les partenaires institutionnels. A cet égard, un soin particulier sera apporté à la restitution auprès des acteurs culturels et des élus.

En conclusion, il n'est pas certain que les élus feront le choix du culturel comme outil de développement, car il peut y avoir d'autres priorités.

De plus, on peut se demander si la culture n'est pas une chose trop sérieuse pour être confiée aux seuls acteurs culturels, et face aux remarques du type « ce n'est pas fait pour moi », s'il ne faut pas s'interroger sur les contenus et souvent l'aspect élitiste des plaquettes d'information des équipements culturels.

Claude Paquin : Autre espace, autre échelle ... Comment pose-t-on la question de la relation aux publics, à la population, au(x) territoires dans un département tel que celui de la Seine-et-Marne ?

Pierre-Marie Cuny, en préalable à son propos, souligne la nécessité de bien situer les rôles respectifs de chacune des collectivités territoriales, ainsi que celui de l'Etat en matière de politique culturelle. Il en appelle à une complémentarité des interventions plutôt qu'à une concurrence préjudiciable à la lisibilité et à l'efficacité des politiques publiques dans ce domaine.

Après avoir caractérisé ce département de la Grande couronne, qui représente la moitié de la superficie de l'Ile-de-France, il souligne que pour le Conseil général, le développement culturel est lié à une problématique territoriale. Par conséquent, il va être question « d'équité territoriale » consistant à faire en sorte que le service public assure les grands équilibres territoriaux. Ainsi des relations sont mises en

place avec les territoires qui ont un déficit culturel, avec les élus et les responsables culturels, lorsqu'il y en a (autre facteur d'inégalité par exemple entre l'est et l'ouest du département), et lorsqu'il n'y a pas de professionnels, le travail se fait avec des associations de bénévoles. Le but du processus est de dégager ensemble un projet territorial où le département va veiller, là aussi, à ne pas faire ingérence dans des décisions qui ne lui appartiennent pas. Par contre, le département va réfléchir avec les responsables sur des dossiers communs à l'ensemble des partenaires :

la question des enseignements artistiques,

la question des « présences artistiques » et de l'action culturelle auxquelles le département croit beaucoup. La présence artistique, contrairement à la diffusion, n'étant pas éphémère mais dans la durabilité, donc permettant le contact, la relation, le projet de développement ; et une présence artistique complémentaire (de compagnies, de théâtre, de danse, de marionnettes, d'écrivains...), des « présences pédagogiques » assurées par le travail indispensable des enseignants plasticiens ou autres...

la question de la valorisation du territoire, différente de celle de l'aménagement ; il s'agit du rayonnement du territoire à l'extérieur de ses limites :

- par exemple, avec les deux Scènes nationales du département, il y a réflexion sur leur rôle en matière de rayonnement tel que prévu dans leur contrat d'objectifs, de même concernant leur collaboration avec des communes ou concernant la présence artistique,
- avec la création d'un Centre européen de musique de chambre à Fontainebleau qui fait l'objet d'un dialogue avec la D.R.A.C. d'Ile-de-France depuis de nombreuses années ; ce projet, tout en mettant en valeur le quartier Henri IV de Fontainebleau, permettrait le développement d'une action culturelle articulant les différents niveaux, du local à l'international, avec de multiples incidences artistiques, pédagogiques et autres,
- avec le programme des « Scènes rurales » mis en œuvre avec l'association Act'art, qui permet un développement artistique de proximité dans le milieu rural,
- enfin la mise en place d'une coopérative de développement du cinéma dans l'est du département, qui devrait permettre à terme une mutualisation des moyens des équipements cinématographiques municipaux et associatifs, non pas en réaction aux multiplexes, mais par rapport à leur sauvegarde économique, et par rapport à la mise en place de chartes cinématographiques départementales liées à des plateformes pédagogiques, à l'éducation à l'image, à la résidence de jeunes réalisateurs, au festival du 1^{er} court métrage, *Collège au cinéma* et *un Été au cinéma*.

Ce sont donc les trois grands sujets, sorte de « biens communs » mis au cœur de la discussion par le Conseil général, pour ensuite que les projets territoriaux proprement dit soient effectivement mis en œuvre par les acteurs.

Vincent Lalanne, pour le département de l'Essonne, évoque une enquête portant sur les pratiques culturelles des habitants de quatre communes rurales du sud de l'Essonne, en limite du Loiret et de la Seine-et-Marne et situées dans le Parc naturel du Gâtinais français. Les quatre communes regroupent 1909 habitants et constituent le plus vieux regroupement pédagogique de France.

L'ACTE (Agence culturelle et technique de l'Essonne) est intervenue à la demande du Conseil général de l'Essonne qui souhaitait la réalisation d'un état des lieux dans le cadre de l'établissement d'une Charte de développement culturel.

L'enquête a donc été menée auprès d'une population « jeune active », à 70 % moins de 50 ans, peu de personnes âgées, en moyenne à 4 par foyer, travaillant à 90 % à l'extérieur du territoire, 70 % prenant leur voiture ; à 15 kilomètres de la médiathèque et de l'école intercommunale de musique.

Sur place, deux salles des fêtes, quatre comités des fêtes, une petite bibliothèque, un petit programme musical.

Les résultats relevant du « désir de culture » ont fait apparaître, dans l'ordre de priorité :

- offrir une qualité de vie,
- créer des liens,
- faciliter l'accès à la vie culturelle.

Les sorties sont d'abord occasionnées par la connaissance du patrimoine, les événements culturels et le théâtre. Les habitants sont de gros consommateurs d'informatique, d'accès à internet, de musique, photo, vidéo, cinéma... Pour les enfants, la demande s'oriente vers des ateliers en arts plastiques, musique et danse. La convivialité est fortement sollicitée impliquant le « faire ensemble ». Les demandes principales concernent l'emprunt de DVD, CD, etc.

Le questionnaire a été diffusé par réseau (1 par 10 habitants) et le taux de réponse a été de 20 %.

La charte culturelle a été élaborée à partir de quelques axes essentiels :

- l'accès à l'offre culturelle,
- la connaissance de l'offre de proximité,
- la construction d'un événement culturel
- le développement du spectacle vivant,
- des espaces de convivialité et de rencontre,
- la création d'un atelier d'arts plastiques.

Débat avec la salle

Le débat porte sur le fait de savoir si les personnes qui ne fréquentent pas l'offre publique de culture le font par renoncement ou bien par désintérêt.

Daniel Populus souligne qu'il y a beaucoup de confusion du côté des élus sur ces questions ; quelles sont les finalités des politiques publiques de la culture ? Est-ce que l'offre produite est construite pour les habitants ? Il constate que du côté de la population, « les gens comprennent de quoi on parle : ils savent hiérarchiser, donc on peut mesurer une demande ».

Jean-François Burgos constate aussi que parmi les élus – y compris à la FNCC (Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture) – la question des fondamentaux des politiques culturelles est posée ainsi que la question des rapports entre les collectivités territoriales et le ministère de la Culture. S'agissant de l'offre culturelle, elle doit être à différents niveaux d'entrée et de lecture : c'est la raison pour laquelle à Gennevilliers, on parle plutôt d'accompagnement de projets.

Juliette Fleury pour la Direction départementale de l'Équipement des Yvelines, souligne que le besoin essentiel des services déconcentrés du Ministère de l'Équipement est de connaître la *territorialité*, dans laquelle la culture, la dimension culturelle, est éminemment présente. Et le manque d'outils pour ce faire est flagrant. En retour, elle s'interroge sur la façon dont les D.D.E. elles-mêmes pourraient être actrices des politiques culturelles en contribuant aux études relatives aux pratiques culturelles des populations.

Pierre Oudart indique qu'il n'y a pas, en l'état actuel des choses, de services d'études et de recherche à la D.R.A.C.. La seule base de données est constituée par les travaux de l'Inventaire général des richesses de la France, en cours de transfert à la Région. La D.R.A.C. participe à un programme d'études partagées entre l'État, l'IAURIF et les services de la Direction régionale de l'équipement. Enfin, la D.R.A.C. d'Ile-de-France est actuellement interrogée sur de nombreux sujets dans

le cadre de la révision du schéma directeur d'Ile-de-France désormais piloté par le Conseil Régional.

Une participante signale que des données existent à l'Atelier parisien d'urbanisme.

Michelle Sustrac indique qu'une étude conduite par une anthropologue, à Cosne-sur-Loire, donc en dehors de l'Ile-de-France, a examiné comment s'est construit le sentiment d'appartenance à une intercommunalité. C'est le seul exemple qu'elle connaisse d'étude de ce genre.

APRÈS-MIDI

La séance de l'après-midi est conduite par Anne-Marie Roméra de l'IAURIF.

Renaud Epstein, en introduction, observe que les interventions et les échanges de la matinée ont permis d'une part d'identifier des effets de structures dans les pratiques culturelles comme facteur explicatif des différences repérées entre l'Ile-de-France et les régions, d'autre part d'identifier des effets de contexte géographique et institutionnel au cours de la table-ronde pour expliquer les différences entre les situations exposées. Les effets de territoire, si l'on peut dire, n'ont pas encore vraiment été abordés ; par exemple, être en zone dense à Gennevilliers est-ce la même chose qu'être en zone dense à Ivry ? Cette perspective reste à explorer au cours du séminaire.

Caroline Jeanneau, du Centre National de la Cinématographie, présente son analyse des pratiques cinématographiques en Ile-de-France.

La présentation exhaustive est jointe au présent document.

Débat avec la salle

Lors des échanges, il a été mentionné qu'il n'y avait pas que l'attractivité de Paris sur la banlieue qui interrogeait, mais aussi l'attractivité de la banlieue sur les Parisiens. Quelles sont les pratiques des Parisiens en banlieue ? Quelles sont les raisons de cette attractivité ?

1. Les politiques tarifaires ?
2. les bibliothèques sont inadaptées ?
3. quelles sont les autres raisons ?

Ces interrogations tendent à distinguer un périmètre desservi par des transports en commun dense, en particulier le métro, et un périmètre hétérogène pour lequel les mobilités sont plus difficiles.

Pierre Oudart, à propos du cinéma, indique que c'est le secteur pour lequel les données sont les plus nombreuses en termes de pratiques culturelles, dû probablement à l'aspect concurrentiel des activités cinématographiques. Pourtant, il exprime la difficulté à fonder un raisonnement avec de telles disciplines sectorisées.

Il remarque, par ailleurs, que, avant de territorialiser, il conviendrait peut-être de rendre interdisciplinaires les approches relatives au partage du temps.

A une question concernant les pratiques des jeunes avec les technologies numériques, **Renaud Epstein** signale qu'il existe des hypothèses assez structurantes dans ce domaine :

- sur l'approfondissement de la mobilité,
- et sur la question de la dé-territorialisation qu'engendreraient les usages du téléphone, de l'internet, des téléchargements de la musique...

Thierry Blouet, directeur de l'ADIAM 91 (Association départementale pour la d'informations et d'actions musicales et chorégraphiques en Essonne), rappelle la genèse de la structure ADIAM, créée il y a une trentaine d'années, et l'évolution de ses missions.

Il souligne en particulier le rôle de repérage, de concertation, de collectage, de veille : en ce sens, une base nationale de données dite « RMD » (pour Réseau Musique et Danse), a été créée en 1998 en région Provence-Alpes-Côte d'azur, installée depuis en Ile-de-France. Au-delà du repérage quantitatif, c'est aussi l'occasion d'identifier les initiatives innovantes, les personnes ressources, des lieux-ressources.

Concrètement, à l'échelle du territoire de l'Essonne, il n'existe pas d'études autres que nationales. En revanche, l'outil est en capacité d'être en contact avec l'ensemble des pratiques repérables.

Sur la pratique chorégraphique : 20 000 danseurs repérés - Musique : 40 000 musiciens repérés dont 1500 musiciens de musiques actuelles. Pour obtenir ce résultat, une mobilisation de l'ensemble des lieux culturels concernés a eu lieu.

Du côté des collectivités territoriales, concernant les pratiques artistiques, il constate une « confusion » qui s'exprime par exemple par un cloisonnement excessif dans la façon de considérer les pratiques amateurs avec une séparation de la diffusion, de l'accompagnement, de la formation. A ce cloisonnement de la dynamique d'ensemble va s'ajouter la séparation entre l'approche esthétique et l'approche administrative, entre les services Jeunesse, les services culturels, les équipes de politique de la ville... Et pour couronner le tout, le refus d'aborder les questions relatives aux industries culturelles, considérées comme un sujet tabou, alors qu'il y a une vraie demande du côté des praticiens et dans les collectivités.

Autre aspect : celui de la mobilité. La mobilité n'est pas un problème pour la plupart des jeunes, y compris dans le sud de l'Essonne – exemple d'une manifestation à Dourdan ou encore du rayonnement du Centre culturel de Brétigny-s-Orge -.

L'essentiel est dans la méconnaissance du territoire et des usages de celui-ci par les habitants. Il y a un manque criant de chiffres, et d'un lieu pour croiser les données. Un observatoire départemental est en projet pour ce faire. Il faut développer une sorte d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'accompagner les décideurs et les équipes sur un temps donné, pour dégager des priorités, des volontés avant de rédiger réellement un cahier des charges pour aller vers des études.

André Bruston, pour conclure cette seconde séance du séminaire consacrée aux pratiques culturelles en Ile-de-France, souligne des écarts sensibles entre les propos du matin qui s'interrogeaient sur les pratiques elles-mêmes, avec, par conséquent, un point de vue multisectoriel qui a ouvert à plusieurs reprises la question de savoir si les pratiques culturelles étaient un élément du mode de vie dans lequel se faisaient concurrence tout une série de champs du mode vie et pas seulement donc la culture, et les propos de l'après-midi où on était sur deux secteurs culturels, avec un point de vue sectoriel et non dans l'examen des rapports concurrentiels. Il lui paraît que ce qui a été engagé le matin, ouvre le champ à des questions de recherche sur le fait que la culture n'est pas seule au monde ou sur le fait de se défendre pour exister, alors que ce qui a été engagé l'après-midi, met en place des questions d'observation, tout à fait complémentaires, qui s'exercent en général plus facilement dans un champ sectoriel que dans la généralité des champs.

Dans le cadre de ce séminaire, il doit y avoir un travail de réflexion collective sur ce qui doit être renvoyé à un perfectionnement ou un aménagement de l'observation et ce qui doit être renvoyé à des questions d'ordre de la recherche pour lesquels nous interrogerons les chercheurs.

En effet, en parlant de pratiques en sociologie des pratiques, on ne peut pas faire l'impasse sur le fait que l'on est dans des champs qui impliquent à la fois des acteurs et des rôles, et que ces acteurs sont saisissables dans l'espace et dans le temps, autrement dit dans des configurations. Cela veut dire, en parlant des pratiques, qu'on ne peut pas échapper au fait qu'on examine la nature même des espaces concernés, et cela va du domicile, du lieu de travail, de l'équipement culturel ou non, des espaces publics et de l'ensemble des espaces semi-publics qui sont aujourd'hui plus nombreux et plus complexes dans la mesure où ils impliquent les espaces du déplacement, du commerce, etc... donc, on sait que l'approche des configurations dans lesquels vont se dérouler les éléments de concurrence des cultures dont on a parlé à plusieurs reprises, sont un élément fort de l'approche des pratiques.

Quand on se pose dans un deuxième temps les questions des rapports entre pratiques et politiques publiques, on comprend bien que les politiques publiques ne peuvent pas se donner pour objet l'intégralité des configurations ; elles se donnent pour objet soit des populations déterminées que l'on peut cerner par des méthodes socio-démographiques, soit des types de pratiques sectorisées que l'on peut désigner et auxquels on peut appliquer un effort de politique publique. On voit bien que ce rapport entre les configurations et les politiques publiques recouvre quelque peu ce rapport entre recherche et observation.

S'adressant aux participants au séminaire, A. Bruston pose la question suivante : « pour engager votre propre réflexion de là où vous êtes, pouvons-nous réfléchir sur les questions qui de votre point de vue seraient spécifiques à votre territoire ? Autrement dit, est-ce que les territoires sur lesquels vous êtes, produisent des spécificités telles que ça interroge les pratiques culturelles de votre point de vue et qui, du même coup, interrogent la recherche ? ».

Seconde question à renvoyer à la fin du séminaire : quid des questions scientifiques plus générales qui seront ainsi produites ?

Pierre Oudart souligne la clarté de la problématique, entre les propos de la matinée qui ont permis de poser la question du sens des pratiques culturelles dans un environnement concurrentiel lié aux modes de vie et à l'évolution sociale... et la question de la redéfinition des politiques publiques en fonction d'un sens qui reste lui-même à redéfinir dans un cadre de vie à analyser ; et ce qui a été exprimé

l'après-midi avec des outils d'observation, certains existants depuis 40 ans, d'autres en cours de constitution, qui ont été « agrafés » à des politiques publiques sectorielles bien déterminées.

De manière peut être plus pragmatique, **Pierre Oudart** s'interroge sur les possibilités d'utiliser les outils d'observation et d'analyse existants, pour formuler des questions qui iraient alimenter voire réinterroger les problématiques du matin.

André Bruston précise, qu'effectivement, on considère ici les pratiques culturelles et non les pratiques en général. Mais il convient de resituer les pratiques culturelles sans oublier qu'elles sont en interaction avec les autres pratiques et c'est cette interaction qui leur donne sens, tout autant qu'avec elles-mêmes. C'est le débat de fond. A partir du moment où on fait une approche approfondie, il faut réduire le champ. Si on prend l'exemple du cinéma, on a bien vu que la partie sur les publics est complètement déterminée, dans l'observation, par le fait que l'on va au cinéma. Si l'on prend ce public, il ne devient intéressant que s'il est analysé, non pas uniquement parce qu'il va au cinéma, mais parce que l'on va chercher à analyser ses autres pratiques, qu'elles soient culturelles ou non. Ainsi, on retrouve le croisement souhaité entre la détermination d'un public à l'intérieur d'une pratique sectorielle et le fait que ce n'est intéressant de la connaître que si cela s'élargit sur tout autre chose grâce au fait qu'elle est aussi interactive, car fort peu de spectateurs de cinéma – même les assidus – ne sont que cela dans leur vie...

André Bruston souligne qu'il serait intéressant d'identifier quelques configurations en Ile-de-France avec des participants au séminaire qui pourraient promouvoir des questionnements à partir de tel ou tel type de territoires. Cela permettrait de lancer la recherche en disant que ce n'est pas une réflexion générale sur l'Ile-de-France qui est recherchée ; le territoire régional est suffisamment complexe et hétérogène pour que les interrogations soient travaillées dans quelques territoires, en particulier pour en spécifier le caractère productif dans les domaines considérés ici.

Rendez-vous est donné à la troisième et dernière séance du séminaire qui aura pour thème « de l'économie de la culture à la dimension culturelle du développement économique francilien ».

Synthèse réalisée par Claude Paquin et Geneviève Goutouly-Paquin
Agence Tertius – claude.paquin@tertius-culture.com

Annexe

Culture et territoires en Ile-de-France
Séminaire n°2 : « pratiques et désirs de culture en Ile-de-France »
9 h 30-16 h 30 mardi 23 novembre 2004

Organisé par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France dans le cadre du programme interministériel de recherches territorialisées "Cultures, villes et dynamiques sociales"

à la Bibliothèque Nationale de France, quai François Mauriac, 75013 Paris
(petit auditorium)

Matinée (9h30-12h30)

9h30

Accueil :

Jean-François de Canchy, Directeur régional des affaires culturelles d'Ile-de-France

Claude Rouot, Michelle Sustrac, Programme interministériel de recherches territorialisées "Cultures, villes et dynamiques sociales"

Rappel du cadre général de la démarche et présentation du programme de la journée : Pierre Oudart, Drac Ile-de-France
10 h

Présentation des résultats de l'enquête de l'Insee « participation à la vie culturelle et sportive en Ile-de-France » suivie d'une mise en perspective nationale (Christel Collin, Insee Ile-de-France ; Olivier Donnat, Département des études, de la prospective et des statistiques du Ministère de la culture)

11h

Table-ronde animée par Claude Paquin consultant culturel à Tertius avec :

Jean-François Burgos, adjoint au Maire de Gennevilliers

Pierre-Marie Cuny, Conseil général de Seine-et-Marne

Isabelle Frontier-Colin, Communauté d'agglomération de la vallée de Montmorency

Vincent Lalanne, Agence culturelle et technique de l'Essonne

Pierre Oudart, Drac Ile-de-France

Renaud Epstein, sociologue

12h Echanges avec la salle

Après-midi (14h-16 h 30)

Les pratiques cinématographiques en Ile-de-France (Caroline Jeanneau, Centre national de la cinématographie), intervention suivie d'un échange avec la salle

Les pratiques musicales et chorégraphiques en Essonne (Thierry Blouet, Association départementale d'informations et d'actions musicales de l'Essonne), intervention suivie d'un échange avec la salle

Débat de synthèse

Conclusion et annonce du prochain séminaire (André Bruston, Programme interministériel de recherches territorialisées "Cultures, villes et dynamiques sociales")